

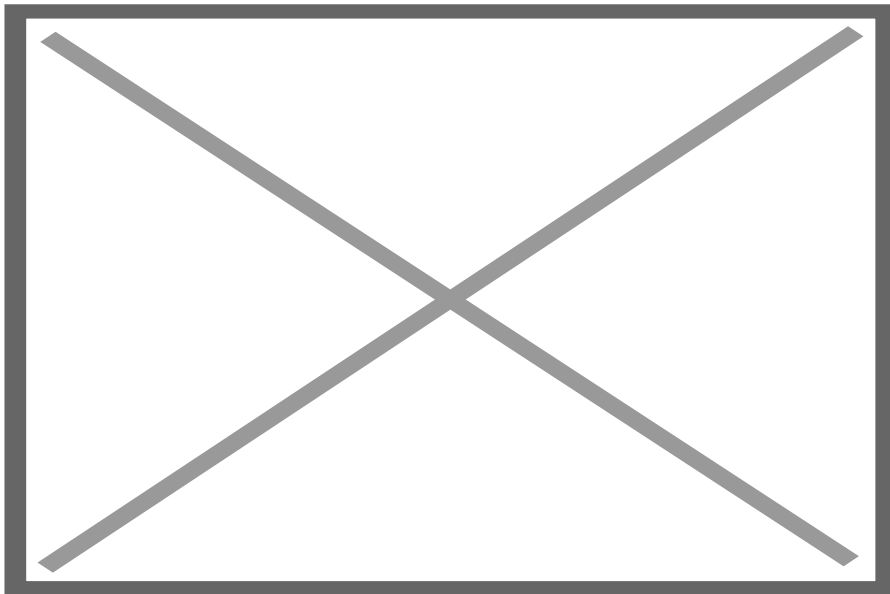
Hallel Rabin, prisonnière

Description

22 octobre | Amira Hass pour [Haaretz](#) | [Traduction J.Ch. pour lâ??AURDIP](#)

Avec son bagage privilÃ©giÃ©, Hallel Rabin aurait pu faire son service militaire dans le renseignement. Ou Ã la Radio de lâ??ArmÃ©e. Ou dans nÃ??importe quelle unitÃ© de combat suffisamment prestigieuse pour faciliter sa future carriÃ¨re. Mais Rabin, qui a Ã peine plus de 19 ans, vient de la communautÃ© anthroposophique de Harduf et nÃ??a jamais goÃ»tÃ© de viande, de poulet ou de poisson, et refuse dÃ??Ãªtre enrÃªlÃ©e parce quÃ??elle est opposÃ©e Ã toute violence quelle quÃ??elle soit.

Elle aurait pu trouver des moyens de contourner la conscription pour obtenir une exemption. Elle aurait pu prÃ©tendre Ãªtre religieuse ou se faire exempter pour un problÃ¨me de santÃ© mentale. Mais ce quÃ??elle cherche, cÃª??est que lâ??armÃ©e reconnaisse la lÃ©gitimitÃ© de son objection de conscience. Alors que jÃ??Ã©crivais cette rubrique lundi, elle se trouvait dans un centre de recrutement de lâ??armÃ©e pour la troisiÃ¨me fois depuis aoÃ»t Ã?? obligÃ©e de dÃ©clarer Ã nouveau son refus de devenir un soldat et son dÃ©sir le remplacer par un service civil volontaire.



Hallel Rabin

Il est prÃ©vu quÃ??elle soit jugÃ©e sur place et envoyÃ©e Ã nouveau Ã la Prison 6. La premiÃ¨re fois quÃ??elle a refusÃ©, elle a Ã©tÃ© emprisonnÃ©e pour une semaine et, la seconde fois, pour deux semaines.

Elle arrive prÃªte Ã la prison militaire, Ã« mais ce nÃ??est pas lâ??itinÃ©raire le plus facile Ã», a-t-elle dit quand nous nous sommes parlÃ©s. Ã« CÃª??est un vrai casse-tÃªte. Cela fait peur Ã?? se battre avec le systÃ¨me dans sa toute puissance. Ici, je suis soumise aux lois du lieu, et ce sont les lois dÃ??une

prison. Pour n'importe quoi, il faut obtenir l'autorisation. Je suis une prisonnière, et ils me traitent comme quelqu'un qui a commis un crime. »

Dans sa requête au bureau de recrutement pour être exemptée, elle a écrit : « Tueur, violence et destruction sont devenues si ordinaires que le cœur s'endurcit et les mœurs se corrompent. Le mal est devenu un membre de notre famille, et nous le défendons et le justifions, ou nous l'occultons et nous nous soustrayons à sa responsabilité. Je ne suis pas prête à prendre part à la culture et au maintien d'une réalité faite de violence. Je ne suis pas prête à prendre part à une armée soumise à la politique d'un gouvernement qui fonctionne à l'encontre de mes valeurs. »

Le « comité de conscience » qui examine ce genre de requêtes pour demande d'exemption du service a lu la lettre et a rencontré Rabin en août. « Elle nous a fait une impression d'être une fille ayant de belles qualités », a dit la recommandation du comité qui, par un vote à la majorité, a décidé de rejeter sa requête et de la réorienter vers des postes d'enseignement. « Elle peut contribuer de manière significative à l'armée israélienne ».

Le représentant de l'université au sein du comité, le Prof. Yitzhak Benbaji, et le représentant dans l'armée de l'unité des sciences du comportement, le Major Mor Segal, avaient recommandé d'accéder à sa requête. Le président du conseil, le colonel Zvi Gal, ainsi que le 1er Lieutenant Daniel Hatwell, conseiller juridique de la division de la planification et des effectifs, et le 2^e lieutenant Roy Mor, représentant la division des effectifs, se sont prononcés contre l'exemption de Rabin de son service militaire.

La décision finale, qui a été signée par le Lieutenant-colonel Avital Sayag Tal, commandant adjoint de l'unité de placement des appelés, a spécifié que la majorité du comité de conscience « avait l'impression que les raisons présentées n'étaient pas des raisons qui comprenaient une objection de conscience générale à servir dans n'importe quelle armée, mais plutôt d'autres raisons ne reflétant pas un refus absolu de faire son service militaire ».

Alors, qu'est-ce que cela veut dire ? Que la majorité du comité a conclu que Rabin s'oppose à la violence israélienne dirigée contre les Palestiniens. Et en Israël, après tout, ce n'est pas considéré comme une opposition de conscience, mais plutôt comme quelque chose de politique. Mais le point de départ de Rabin n'est pas politique. Le mot « occupation » n'est pas mentionné dans sa requête ou dans ses réponses au comité. C'est sûr, les mots « colonialisme » et « apartheid » ne sont pas apparus non plus et ces concepts ne sont pas sortis dans la conversation que j'ai eue avec elle.

Les passages de sa requête qui laissent entendre que nous vivons en Israël comprennent ces mots : « Je ne travaillerai pas dans un système fondé sur l'incertitude, la peur et le manque de regard sur l'autre. Ce n'est pas moins effrayant pour une jeune personne juive que pour une jeune personne palestinienne. Il n'y a personne, et certainement pas un peuple ou une nation dans sa totalité, qui aime souffrir, vit pour cela, le souhaite pour ses enfants. Il n'y a pas d'oppression bienveillante, pas de racisme latent. »

La majorité du comité suppose-t-elle qu'elle soutiendrait l'oppression et le racisme en Suisse ou aux États-Unis, et qu'elle s'engagerait alors dans leurs armées ? Hallel Rabin a le courage de s'écarter de la voie admise que sa vie confortable lui paraît, et de la refuser. Puisse-t-il y

en avoir davantage comme elle.

Source: [aurdip](#)

date cr  e
2020/10/22